



## Démarrez un mandat pratique dans Konvink !

### Définition de la tâche

#### Étape 1 Connexion à votre compte Konvink

Rendez-vous sur : <https://www.konvink.ch/login/>

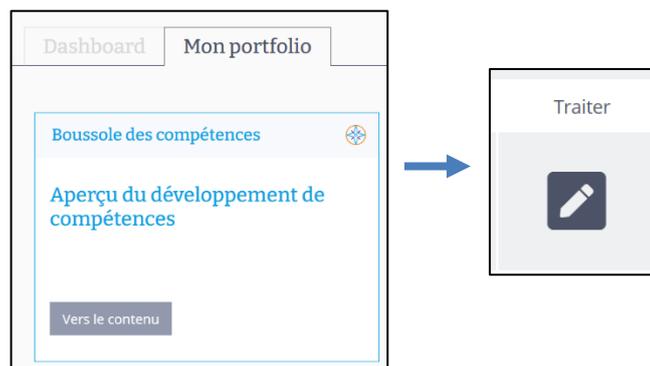
Connectez-vous à votre compte avec vos identifiants

#### Étape 2 Accéder au mandat pratique « *Instaurer un équilibre entre vie professionnelle et vie privée* »

1. Dans l'onglet « Mon portfolio »

Cliquez sur « Ma boussole des compétences »

Sélectionnez « **vers le contenu** » puis **cliquez sur « traiter »**



2. Accédez à la **compétence opérationnelle A2**



3. Téléchargez l'énoncé du mandat pratique en cliquant sur **Allons-y**



4. Indiquez la date prévue pour terminer la documentation de votre mandat pratique

👉 **Astuce** : Pour plus de détails sur l'utilisation de « Ma boussole des compétences », visionnez la vidéo explicative disponible sur Konvink.



### Étape 3 Exploration de l'élément opérationnel

1. Dans l'énoncé du mandat pratique sous « *Remarques sur la solution* », vous trouverez les informations nécessaires pour l'exploration de l'élément opérationnel.

#### Remarques sur la solution

Il t'appartient de déterminer en quoi consiste un bon équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Tiens compte de tes ressources personnelles et de ce qui te fait du bien ou de ce qui est source d'insatisfaction pour toi.

Dans l'élément opérationnel « Organiser ses propres tâches commerciales au quotidien », tu trouveras des stratégies pour gérer les goulots d'étranglement.

A l'aide de votre document « *L'essentiel de Konvink !* », allez rechercher les informations sur l'élément opérationnel encadré en orange ci-dessus.

### Étape 4 Documentation du mandat pratique

1. Dans l'onglet « Mon portfolio »  
Accédez à la box « Mes œuvres ! » et cliquez sur « vers le contenu »
2. Créez une nouvelle œuvre  
Sélectionnez « Je voudrais documenter une action ou une tâche ».
3. Remplissez le champ suivant :
  - Titre : *Instaurer un équilibre entre vie professionnelle et vie privée.*

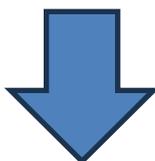
👉 **Astuce** : Pour plus de détails sur la création d'une œuvre, visionnez la vidéo « *Comment fonctionnent les œuvres sur Konvink ?* », disponible dans la section Instructions vidéo, recherche & plus

### Étape 6 Lier votre œuvre à votre boussole des compétences

1. Revenez dans ma « Boussole des compétences » (suivez les instructions de l'étape 2)
2. Descendez jusqu'à l'endroit où vous pouvez lier votre œuvre au mandat pratique

#### Présente ton travail.

C'est ici que tu présentes tes œuvres. Ton œuvre doit montrer ce que tu sais faire et ce que tu as appris dans ce champ de compétences. Les mandats pratiques détaillent concrètement ce que doit contenir ton œuvre. Chaque mandat pratique doit être documenté par une œuvre. Profite de l'occasion pour montrer l'étendue de tes capacités ! Si tu souhaites présenter plus d'une œuvre, clique sur « J'aimerais en présenter plus ».



3. Cliquez sur « Ajouter une œuvre » et sélectionnez le mandat pratique créé précédemment



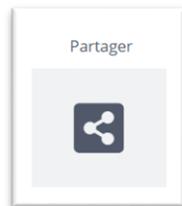
---

## Étape 7

### Enfin, partagez votre boussole des compétences

Si ce n'est pas déjà fait, partagez votre « Boussole des compétences » avec votre formateur en entreprise.

1. Dans ma « Boussole des compétences », sélectionnez le bouton « Partager » :



2. Indiquez l'adresse e-mail de votre formateur
3. Indiquez la date jusqu'à laquelle vous souhaitez partager votre boussole de compétences soit, la date de fin de votre apprentissage (31.07.2026).

---

## Attentes

À l'issue de cet atelier, vous devez être capable d'utiliser efficacement les fonctionnalités suivantes de Konvink :

- Ma boussole des compétences
- Mes œuvres
- Mon savoir-faire – éléments opérationnels CFC

## Organisation

Durée : 90 minutes

Méthode de travail : travail individuel ; durant le CI1

Outils : accès Internet, ordinateur portable/PC, compte Konvink